



Communiqué de presse  
Mayotte, le 23 juin 2017

## L'ÉCOLE CHICONI 5 RELEVÉ LE DEFI RECYCLAGE DE COREPILE !



Entre janvier et mars 2017, Corepile, éco-organisme spécialisé dans la collecte et le recyclage des piles a déployé à Mayotte son grand concours national de collecte des écoles.

**Avec 89,5 kg de piles collectées, l'École élémentaire de Chiconi 5 remporte le concours !**

Cet événement, qui fédérait 30 écoles, a permis à près de 8000 élèves de participer à cette démarche éco-citoyenne. Tout au long du concours, les élèves ont eu à leur disposition des **kits d'information** et des **conteneurs de collecte** pour s'organiser au mieux et surtout comprendre les enjeux de cet acte citoyen et les partager avec leurs parents.

**Avec 89,5 kg de piles collectées, les 260 élèves de l'École élémentaire de Chiconi 5 remportent le concours. Une première place sur ce podium citoyen qui leur rapporte un bon d'achat de 500 € de fournitures scolaires chez Asco & Celda.**

**Cette opération éco-citoyenne a permis de récolter 1000,5kg de piles, soit 1/3 de la collecte de l'île sur une année.**

**Bravo à tous les participants !**

**La remise de prix se déroulera à l'école élémentaire de Chiconi 5, mercredi 28 juin à 11h, en présence du Maire.**



L'enjeu de cette opération de Corepile ?

Sensibiliser les enfants, futurs éco-citoyens, à l'économie des ressources naturelles de métaux entrant dans la composition des piles et des petites batteries : zinc, nickel, acier, manganèse... à la diminution du volume des ordures ménagères et au risque potentiel de pollution lorsque les piles et petites batteries usagées sont rejetées dans la nature, ce qui arrive encore dans 25% des cas...

Avec un objectif volontaire de 50% de taux de collecte pour 2020, la France doit, plus que jamais, se mobiliser pour le recyclage des piles et petites batteries. Avec un réseau dense de 50 000 points de collecte sur le territoire national, le taux de collecte de la filière dépasse aujourd'hui 45%

Mayotte, avec une seule pile rapportée par personne (soit un ratio de 17 g/habitant en 2016), est au cœur de la démarche Corepile.

L'objectif pour le territoire ? Atteindre la moyenne nationale de 10 piles par personne et par an (soit 182 g/hab) grâce aux 90 points de collecte répartis sur tout Mayotte.



**A propos de Corepile**

Créé en juillet 2013, Corepile est un éco-organisme sans but lucratif sous agrément d'Etat qui assure - partout en France métropolitaine, en Guadeloupe, à la Réunion et à Mayotte - la collecte, le tri et le recyclage des piles et petites batteries usagées. Leader en France, Corepile a collecté plus de 85 000 tonnes en 15 ans.

[www.corepile.fr](http://www.corepile.fr)

**Insidens**

Laboratoire du développement durable  
Paris - Mayotte - Réunion

[www.insidens.fr](http://www.insidens.fr)

*Insidens* est le représentant de l'éco-organisme Corepile à Mayotte

**Contacts Presse :**

Anne-Constance Onghéna :  
06 39 29 09 39 / 06 61 94 81 49  
[aco@insidens.fr](mailto:aco@insidens.fr)

Gaëlle Gicquel :  
06 39 09 39 58 / 06 85 84 64 49  
[gg@insidens.fr](mailto:gg@insidens.fr)